

Afficher dans votre navigateur

## Newsletter Le Maraîcher



### Plattformes pour recruter de la main-d'œuvre indigène

La pandémie de corona complique l'entrée en Suisse des collaborateurs étrangers que nous employons pour s'occuper de nos cultures et faire les récoltes. Ces derniers jours, nous avons recherché activement des solutions afin que vous puissiez recruter rapidement et de manière peu coûteuse la main-d'oeuvre nécessaire en Suisse. Les solutions ci-après sont disponibles dès à présent :

#### Par les offices régionaux de placement

Annoncez vos postes vacants aux **offices cantonaux** compétents pour le chômage partiel.

#### Par coople.com

Avec 20 000 entreprises et plus de 300 000 collaborateurs enregistrés, coople.com est la plus grande plateforme de recrutement d'Europe et offre des solutions souples. Nous avons pris contact avec coople.com afin de pouvoir recruter rapidement - en quelques minutes seulement - le personnel de l'hôtellerie et de la restauration ne pouvant plus travailler à cause de la pandémie. Les exploitations agricoles intéressées peuvent s'inscrire [ici](#). L'équipe de coople vous contactera le plus rapidement possible. Les frais d'utilisation sont imputés de manière forfaitaire au salaire brut en vue de couvrir les coûts de coople. Selon le salaire brut, les frais s'élèvent à au moins 17 francs l'heure. Ils comprennent le salaire brut, les charges sociales, l'administration, l'utilisation de la plateforme coople ainsi que les prestations de soutien. Vous trouverez des informations supplémentaires sur <https://go.coople.com/obst-und-gemuese>.

#### Par agrix.ch

Vous pouvez publier gratuitement vos postes vacants sur la plateforme **agrix.ch**. Les personnes se trouvant actuellement au chômage partiel peuvent aussi s'enregistrer sur la plateforme. Sur la page d'accueil, vous trouverez, en outre, toutes les informations importantes sur les contrats de travail, les salaires et l'engagement de personnes au chômage partiel.

Offices cantonaux

coople.com

agrix.ch

## Rémunération des collaborateurs au chômage partiel

Dans un courrier commun, nous avons demandé au Secrétariat d'État à l'économie (Seco) de permettre des modèles souples de rémunération des personnes au chômage partiel ou au chômage, afin que celles-ci soient motivées à travailler dans l'agriculture. Nous vous tiendrons informer de l'évolution de cette question.

---

## Deux fédérations avec des objectifs communs

La Fruit-Union Suisse (FUS) et l'Union maraîchère suisse (UMS) ont mis en place une cellule de crise commune dès le 13 mars pour répondre aux nombreux défis résultant de la pandémie de corona et défendre les intérêts souvent convergents de leurs membres. Cette cellule se concerta deux fois par jour, coordonne les tâches et élabore ensemble les textes de la newsletter.

### Contact

#### Union maraîchère suisse

Belpstrasse 26  
3001 Berne

Tél: 031 385 36 20

[info@gemuese.ch](mailto:info@gemuese.ch)  
[www.gemuese.ch](http://www.gemuese.ch)  
Protection des données

[Annuler le newsletter](#)  
[Adapter le profil](#)